

Études d'histoire religieuse

Revue de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (SCHEC)

Directives générales aux auteurs

Publiée par la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, la revue *Études d'histoire religieuse* fait paraître des articles qui font progresser les connaissances dans le domaine de l'histoire religieuse québécoise ou canadienne. La revue est publiée une fois par année en format électronique et papier. Elle est ouverte aux perspectives comparatives et interdisciplinaires et accueille les manuscrits du plus grand nombre de chercheurs, y compris les étudiants des cycles supérieurs. Tous sont soumis au même processus d'évaluation. Le comité de rédaction considère uniquement les manuscrits inédits et il écarte les textes de vulgarisation. Des notes critiques et des comptes rendus sont aussi sollicités par les responsables de la rubrique. La revue ne publie que des textes en français.

Soumission des textes

Les auteurs doivent soumettre leur manuscrit en version électronique, en veillant à présenter le texte, les notes et les références à **double interligne**, avec une marge de 3 cm.

La longueur d'un article ne dépasse pas **40 000 caractères (avec espaces), incluant les notes**.

Lorsqu'ils soumettent un article, les auteurs doivent fournir :

1. Leur **texte en format Word**
2. Des **résumés en français et en anglais** de leur article (une centaine de mots chacun)
3. Une courte notice biographique (une centaine de mots)
4. Les graphiques, cartes et illustrations dans des fichiers séparés

Les auteurs veilleront à la qualité de la langue. Le comité peut refuser un texte, acceptable sur le plan scientifique, mais qui exigerait une révision linguistique trop lourde.

Date de tombée

Tout article doit être transmis à la directrice de la revue, Mélanie Lanouette, au **plus tard le 1^{er} novembre** à : melanie.lanouette@cieq.ulaval.ca

Évaluation des textes

Tout article est évalué par le comité de rédaction et par des lecteurs externes choisis par ce même comité. Le comité décide de publier, de refuser ou de demander une révision de l'article. S'il y a acceptation conditionnelle, la direction communique avec l'auteur et s'assure que les exigences du comité sont respectées. Les auteurs procéderont aux modifications et corrections demandées par les évaluateurs dans les délais exigés par la direction de la revue.

Présentation du texte

Tableaux, figures, illustrations

- Les tableaux simples sont intégrés directement dans le texte, accompagnés d'un titre et d'une légende précisant les sources.

- Les graphiques et les cartes sont fournis dans des fichiers séparés qui permettent d'accéder aux données ayant permis de les générer, le cas échéant. Dans ces cas, les auteurs veilleront à indiquer l'emplacement des figures dans le texte, avec les titres et les légendes appropriés.
- Les images doivent aussi être fournies dans des fichiers séparés et en résolution suffisante (minimum 300 dpi). Les auteurs doivent s'assurer qu'elles sont libres de droit. Autrement, les droits de reproduction des illustrations doivent avoir été acquittés par les auteurs.
- Tous les tableaux, graphiques, cartes et illustrations sont numérotés en chiffres arabes et portent des titres et des légendes qui précisent les sources utilisées ou tout autre élément pertinent.

Titres et sous-titres

- On suit la hiérarchie de présentation habituelle de la revue.

Majuscules, parenthèses, abréviations, italique, espacements, etc.

- Dans le texte, l'emploi des majuscules, des parenthèses et des abréviations est réduit dans la mesure du possible.
- On adopte partout les guillemets français : « »
- L'indication des siècles se fait en chiffres romains avec le **e** en exposant (XIX^e siècle).
- On fait les ligatures œ, æ, Œ, Æ.
- L'italique est réservé aux mots en langues étrangères et aux titres de livres ou de périodiques.
- Les paragraphes sont séparés par des espacements de 6 points avant et après. Retrait positif à la première ligne de chacun. Un seul espace après le point final de chaque phrase.

Citations

- Il faut éviter de faire des citations trop longues (plus de dix lignes). Toute citation de plus de trois lignes fait l'objet d'un paragraphe en retrait, sans recours aux guillemets. Une omission ou coupure dans le corps d'une citation est signifiée par des points de suspension entre crochets [...].

Notes

- Étant donné leur coût considérable, **il faut éviter de multiplier les notes**. Dans le texte, **l'appel de note précède la ponctuation**. Les notes et les références doivent être présentées à double interligne, dans l'ordre, et **à la suite du texte**.
- La première mention d'un livre ou d'un article donne l'adresse bibliographique complète; par la suite, on n'indique que le nom de l'auteur, les premiers mots du titre et la page. On n'utilise jamais *op. cit.* ou *ibid.*

Voici quelques exemples :

1. Louise BIENVENUE, Ollivier HUBERT et Christine HUDON, *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, p. 235.
2. Lucia FERRETTI, « De l'internement à l'intégration sociale : l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul et l'émergence d'un nouveau paradigme en déficience intellectuelle, 1964-1975 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 65, 2-3 (2012), p. 331-361.
4. L. BIENVENUE, O. HUBERT et C. HUDON, *Le collège classique pour garçons*, p. 174.
5. L. FERRETTI, « De l'internement à l'intégration sociale », p. 345.

Pour les archives, mettre d'abord le nom du Centre d'archives, puis le fonds, et la pièce :
Archives de l'Archevêché de Québec (désormais AAQ), 60CP, Gouvernement du Québec vol. 4, Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve, 3 février 1933.